

CPAS HERBEUMONT INFOS (1)

Cette année, la loi des CPAS fête ses 30 ans. Elle assure à chacun **une vie conforme à la dignité humaine**. Pour atteindre cet objectif, elle **obligea** chaque commune belge à **créer un CPAS**.

Ces quatre lettres sont maintenant les initiales de **Centre Public d'Action Sociale** alors que, jusqu'en 2002, le mot **Aide** était à la place du mot **Action**.

Les initiales n'ont pas changé mais la vocation du **CPAS** s'est trouvée amplifiée car il n'est plus l'endroit où on ne rencontre que des personnes qui ont besoin d'aide financière (ou autre) pour aller un peu plus loin dans leur vie devenue trop difficile. En effet, le mot « **action** » sous-entend qu'on s'y met à plusieurs pour aider les personnes qui veulent **réintégrer leur indépendance** et viennent chercher **les différentes pistes possibles** pour y arriver. Cette première page d'INFOS est donc consacrée à la présentation de l'équipe active complète de notre CPAS à qui je souhaite un travail fructueux au service de notre population.

Le Conseil de l'Action sociale par ordre alphabétique : 9 membres.

BRASSEUR Sandrine	Straimont	Conseillère
DAICHE Pascal	Herbeumont	Conseiller
DUQUENNE Yves	Saint-Médard	Conseiller et Membre du Bureau Perm.
HADJI Hayat	Martilly	Conseillère
LEROY Christian	Straimont	Conseiller
MAQUA Paul	Herbeumont	Conseiller
MASSON Thierry	Saint-Médard	Président et Membre du Bureau Perm.
PIERRET Véronique	Martilly	Conseillère
PIRLOT Marina	Herbeumont	Conseillère et Membre du Bureau Perm.

Le secrétaire : FONTAINE Albert

Le receveur : PIERRET Dominique

Les assistantes sociales : MERNIER Sylvie et FRANCOIS Nadia

Vous pouvez - les contacter par téléphone au **061/210.320** ou **061/210.321**

- les rencontrer au bureau situé au-dessus de la poste aux heures
des permanences suivantes : **lundi** de 9h30 à 11h30

mardi de 9h30 à 11h30

mercredi sur rendez-vous (**matin**)

jeudi de 15h à 18h

Les personnes qui ont un problème pour monter à l'étage peuvent appeler à l'aide de la sonnette située au bas de l'escalier. Elles seront reçues au bureau du rez-de-chaussée.

Madame la Bourgmestre complète l'équipe comme **membre de droit** ce qui porte le nombre de personnes à votre service à quatorze pour ce qui concerne notre CPAS.

Le président,
T.MASSON

